

**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION**

Groupe Nouveau Centre – Philippe FOLLIOT

Mercredi 16 décembre 2009

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Depuis 2001, 36 de nos soldats ont payé de leur vie l'engagement de la France en Afghanistan. Au moment de prendre ici la parole au nom des députés du groupe Nouveau Centre et apparentés, je voudrais avant toute chose rendre une nouvelle fois hommage à leur mémoire, en gardant aussi une pensée toute particulière pour le 8^{ème} RPIMA de Castres et les familles des soldats de ce régiment tombés, voici plus d'un an, dans la vallée d'Uzbeen, ainsi que pour les blessés.

Derrière les débats qu'a pu susciter sur ces bancs le sens politique de notre engagement en Afghanistan, il demeure que la tragédie d'Uzbeen a sans doute joué tant pour la classe politique que pour la société française dans son ensemble un rôle de brutal révélateur de la situation à laquelle faisait face notre armée en Afghanistan, avec des actions de guerre d'une intensité telle que notre armée n'en avait pas connu depuis les événements d'Algérie.

Après que la coalition ait en 2001 rapidement atteint ses premiers objectifs, les forces de l'Alliance du Nord entrant dans une Kaboul désertée par les talibans quelques jours à peine après le lancement de l'opération Enduring Freedom, le déclenchement en 2003, de la seconde guerre d'Irak a pour longtemps détourné l'attention du théâtre afghan et ce alors que la situation continuait d'y demeurer problématique, ainsi que j'ai pu moi-même le mesurer en me rendant par trois fois en Afghanistan au cours de l'année 2008.

Je veux le redire ici, l'invasion de l'Irak par l'armée américaine n'a pas seulement détourné de l'Afghanistan une attention et des moyens qui y auraient été nécessaires, mais elle a également considérablement affaibli la force morale et la légitimité qui étaient celles de la coalition en Afghanistan aux yeux de l'opinion publique internationale bien sûr, mais également à ceux des afghans eux-mêmes. Au lendemain des dramatiques attentats du World Trade Center, c'est pourtant bien sur le fondement de l'article 52 de la Charte des Nations

Unies que le Conseil de sécurité reconnaît aux Etats-Unis le droit d'entreprendre des actions militaires de légitime défense contre les auteurs de ces attaques. C'est sur ce fondement également, celui du droit à la légitime défense, que Jacques Chirac et Lionel Jospin décident alors, dans un esprit de consensus, d'engager la France au coté de ses alliés

Nous sommes et nous étions, mes chers collègues, dès l'origine en Afghanistan sur la base d'un mandat des Nations Unies, pour empêcher le retour au pouvoir du régime barbare des talibans, pour prévenir la reconstitution d'un sanctuaire pour le terrorisme international, pour éviter la déstabilisation d'un Pakistan figurant au rang des puissances nucléaires, et enfin pour y faire reconnaître les droits de l'homme en général et ceux de la femme en particulier.

En dépit de la faillite morale du discours de la guerre contre la terreur tel que formalisé par le Président Bush, malgré la rupture dans un grand nombre de démocraties du consensus initial, c'est bien notre sécurité qui reste aujourd'hui engagée en Afghanistan, justifiant dès lors le maintien sur place de nos troupes.

2

Malgré tout, nous avons vu au fil des années grandir dans l'opinion, française comme internationale, le spectre d'un enlèvement empêchant toute perspective de retrait de nos forces armées dans de bonnes conditions.

Les élections présidentielles de cet été ont à ce titre été successivement source de déceptions et d'espoirs : de déceptions car les fraudes massives observées lors du scrutin privent le gouvernement afghan de toute la légitimité qui lui aurait été nécessaire, d'espoir malgré tout car les afghans se sont bien rendus aux urnes malgré les menaces des talibans, mais aussi par la qualité du débat démocratique qui a précédé l'élection.

Le Président Karzaï n'est certes pas l'interlocuteur rêvé pour la communauté internationale, mais il reste malgré tout un interlocuteur obligé, sur qui repose une large part de l'issue du conflit afghan.

Il demeure cependant que s'il n'y a de la part de la coalition aucune volonté hégémonique durable sur l'Afghanistan, il n'y a aujourd'hui pas de possibilité pour la France de se retirer à court terme sans trahir les responsabilités qu'elle prétend assumer au sein de la communauté internationale en tant que membre permanent du Conseil de sécurité.

Mais nous débattons aujourd'hui dans un contexte quelque peu particulier après que le Président Obama ait le 1^{er} décembre dévoilé ses intentions et sa stratégie pour l'Afghanistan en annonçant notamment l'envoi courant 2010 de 30 000 hommes supplémentaires et en validant par ailleurs la stratégie de contre-insurrection proposée par le général Mc Chrystal.

Si nous saluons les options retenues et par là l'ambition américaine de réunir rapidement les conditions d'un succès en Afghanistan, qu'il nous soit cependant permis de regretter le caractère sinon l'apparence par trop unilatérale de ces annonces.

Les Etats-Unis demeurent légitimement par le volume de leur implication le chef de file de la coalition, mais il demeure que les Etats de l'Union européenne semblent avoir renoncé à se concerter pour peser dans le débat stratégique américain, ce qui nous semble dès plus déplorable à l'heure où, avec les institutions de Lisbonne, nous prétendons nous être donnés les moyens de faire enfin clairement entendre notre voix dans les affaires du monde.

Sur le fond, nous adhérons à la position adoptée par le Gouvernement, consistant à ne pas envoyer dans l'immédiat de nouveaux renforts sur le théâtre afghan. Notre dispositif sur place, récemment renforcé et largement réorganisé en novembre dernier semble en effet suffisant en l'état pour remplir les missions confiées à nos troupes par le commandement de la FIAS. Pour m'être rendu sur place je veux avant tout souligner la nécessité de permettre une certaine continuité dans la nationalité des troupes prenant en charge chacune des zones de l'Afghanistan.

Ainsi les succès en Kapisa seront les nôtres, les revers aussi.

Pour des raisons tenant tant à la problématique des caveats qu'à la connaissance du terrain, il me semble utile que ce soient des soldats d'une même armée qui se succèdent sur une même zone lors des rotations d'effectifs.

Notre armée a, par le passé, démontré à maintes reprises en OPEX son savoir-faire, se fondant sur une approche du terrain conciliant les exigences de sécurité et la volonté de respect des populations civiles locales. Il importe donc mes chers collègues, de valoriser au mieux ces spécificités dans les modalités de notre déploiement.

A tout le moins, s'il devait être décidé, à l'issue de la conférence devant se tenir à Londres en janvier prochain, de dépêcher sur place de nouveaux renforts français, notre priorité devrait à aller au renforcement des capacités de l'armée comme de la police afghane par l'envoi de nouveaux formateurs de l'armée de terre et de la gendarmerie.

La contre-insurrection, c'est avant tout gagner les cœurs de la population, qui mieux qu'une armée et une police nationale agissant sur son territoire pour remplir cette mission ? A ce titre, alors qu'un combattant continue de gagner trois fois mieux sa vie en servant la rébellion qu'en

s'engageant dans l'armée nationale afghane, il ne faut plus seulement chercher à asphyxier les rebelles en les coupant des financements du narco-trafic, il faut aussi rendre l'ANA et l'ANP plus attractives pour les afghans en revalorisant le niveau général des rémunérations. Pour le coup d'un soldat de la coalition déployé, c'est une dizaine de soldats ou policiers afghans payés.

C'est à ce prix également que nous pourrions faire reculer dans ce pays le cancer de la corruption.

Plus largement, il importe de garder à l'esprit que la solution ne saurait être exclusivement militaire et il serait vain de se focaliser, pour apprécier l'efficacité de notre action, sur une seule comparaison entre les pertes de chaque camp.

Ne méconnaissons pas non plus réalité du bilan qui est celui de la coalition en Afghanistan, les kilomètres de route et les infrastructures construites ou encore la scolarisation des jeunes filles. En effet, il faut gagner les coeurs, et cela passe par une amélioration des conditions de vie quotidienne des très pauvres populations rurales afghanes.

C'est pourquoi il importe aujourd'hui en premier lieu de renforcer les moyens de la coopération civilo-militaire, de poursuivre sur place la construction d'infrastructures, routes, écoles et dispensaires. Là aussi, s'il devait être décidé d'envoyer en Afghanistan de nouveaux renforts, des unités du génie, mieux à même de remplir ce type de mission, y trouveraient à notre sens toute leur place.

Mes chers collègues, la France participe en Afghanistan à une opération complexe dans son volet civil et périlleuse dans son volet militaire, avec ses 3 750 soldats déployés sur place, elle assume ses responsabilités vis-à-vis de la communauté internationale.

Alors que le théâtre afghan semble enfin avoir retrouvé toute l'attention qu'il méritait, que la date de juillet 2011 fixée par le Président Obama fait plus figure de clause de rendez-vous que d'échéancier strict, nous avons désormais moins encore qu'hier le droit d'échouer en Afghanistan.

Je vous remercie,